

BTS Métiers des services à l'environnement



L'objectif de ce BTS (anciennement BTS Hygiène, propreté, environnement) est de former un technicien supérieur responsable de secteur ou chargé de développement dans les domaines de la propreté, de l'hygiène, de la gestion des déchets et de l'assainissement.

Durant 2 ans, l'élève acquiert un ensemble de techniques professionnelles : techniques de maintenance et d'hygiène des locaux, techniques d'assainissement, techniques de gestion des déchets et de nettoyage. Il apprend également à organiser et ordonnancer des chantiers, à concevoir et réaliser des produits.

In fine, les enseignements de BTS apportent au diplômé les capacités de rechercher des marchés, d'identifier des besoins, d'établir des devis, de négocier des contrats, de gérer des budgets... A l'issue de la formation, le futur professionnel est capable de définir des procédés techniques et des moyens humains adaptés, de rédiger un cahier des charges, de mettre en place des chantiers, d'utiliser différentes machines et techniques, de gérer des stocks/approvisionnements de produits et matériels. Du commercial à la qualité, en passant par le technique, la sécurité, l'encadrement ou la gestion d'exploitation, l'étendue de ses compétences est vaste.

La diversité de ses tâches et de ses responsabilités varie avec la taille de l'entreprise, la spécificité, l'ampleur et la durée des chantiers.

Sa formation lui permet en outre de diriger une opération exceptionnelle, urgente ou délicate (catastrophe écologique, site difficilement accessible...).

Débouchés

Le titulaire de ce BTS peut travailler dans une entreprise de nettoyage industriel ou une industrie, ou dans le secteur public, en tant que responsable de secteur ou de site, chargé de développement, inspecteur d'encadrement ou adjoint au responsable des services généraux.

Il peut, après quelques années d'expérience devenir chef d'agence, chef de produit, responsable d'exploitation ou responsable des services généraux. La création d'entreprise ou la reprise d'activité offrent également une voie de promotion.

Métiers accessibles :

- agent(e) de propreté et d'hygiène
- chargé(e) hygiène sécurité environnement (HSE)
- responsable de la collecte des déchets ménagers
- technicien(ne) en traitement des déchets

Accès à la formation

Les titulaires de Bac Pro qui ont obtenu un avis favorable du conseil de classe seront prioritaires dans les BTS correspondant

à leur spécialité (en application du décret n° 2017-515 du 10 avril 2017 sur l'expérimentation Bac Pro/BTS).

En priorité :

- BAC STI2D
- BAC STL
- BAC général (en fonction des choix des EDS en classe de 1^{ère} et Terminale)
- Bac Pro Hygiène et environnement

Programme

Matières	1 ^{ère} Année*	2 ^{ème} Année*
Communication et techniques de management	2h	3h
Sciences et technologies des systèmes	5h	4h
Technologies professionnelles	8h	6h
Système qualité ; sécurité, environnement : responsabilité sociétale et développement rural	2h	3h
Connaissance des milieux professionnels	3h	-
Gestion économique et développement de l'activité	1h	2h
Langues vivantes	2h	2h
Sciences physiques et chimiques	2h	2h
Biologie, microbiologie, et écologie appliquées	5h	3h
Projet professionnel	-	5h
Langue vivante 2 (facultatif)	1h	1h

*horaires hebdomadaires

Grille d'examen

Épreuves	Coef.
E.1 - Langue vivante étrangère	2
E.2 – Etude scientifique et technologique	2
Sous-épreuve : chimie – biologie	2.5
Sous-épreuve :Sciences physiques et sciences et technologies des systèmes	2.5
E.3 – Organisation, management et développement de l'activité	5
E.4 – Projet professionnel	5
E.5 – Soutenance de rapport de stage	4
Epreuve facultative de Langue vivante étrangère	Pts > 10
Epreuve facultative Engagement étudiant	-

(1) Cette épreuve vise à identifier les compétences, connaissances et aptitudes acquises par le candidat dans l'exercice des activités mentionnées à l'[article L. 611-9 du code de l'éducation](#) et qui relèvent de celles prévues par le référentiel d'évaluation de la spécialité du diplôme de brevet

de technicien supérieur pour laquelle le candidat demande sa reconnaissance « engagement étudiant ». Épreuve obligatoire à la suite de laquelle intervient l'épreuve facultative « engagement étudiant » : E4 Projet professionnel

Descriptif des matières

En plus des enseignements généraux et technologiques (français, mathématiques, physique, chimie, langue vivante étrangère, qualité, sécurité et ergonomie, économie et gestion d'entreprise), la formation comporte des enseignements professionnels :

Sciences et technologies de l'habitat et de l'environnement :

- écologie générale et écologie appliquée
- hygiène publique et protection de l'environnement (protection des écosystèmes, traitement des eaux, réseaux d'assainissement, collecte et traitement des déchets, nettoyage de voirie)
- hygiène et propreté des bâtiments et des locaux

Analyse et technologie des systèmes :

- analyse fonctionnelle,
- construction mécanique
- électrotechnique
- hydraulique, aéraulique
- automatique
- maintenance

Techniques professionnelles :

- maintenance et hygiène des locaux (produits, méthodes, matériels, exploitation)
- assainissement (installations et surfaces à traiter, techniques, matériels, exploitation)
- gestion des déchets et nettoyage (matériels, exploitation)

Stage

Un stage de 4 semaines minimum doit être effectué à la fin de la 1^{ère} année. Les étudiants doivent préparer un rapport de stage.

Durant la deuxième année de formation l'étudiant doit suivre un stage permettant de réaliser un projet technique en milieu professionnel.

Poursuite d'études

- Licence pro protection de l'environnement spécialité métiers du démantèlement, des déchets, de la dépollution et de la maîtrise des risques industriels – Université de Nîmes (30)
- Licence pro gestion de la production industrielle spécialité qualité, hygiène, sécurité et environnement – IUT de Bordeaux (33), IUT de Valenciennes site de Cambrai (59)
- Licence pro protection de l'environnement spécialité analyse et gestion du traitement des eaux, des boues et des déchets – UFR d'Albi (81)

- Licence pro protection de l'environnement spécialité gestion et traitement des déchets – Université de Franche Comté Besançon (25)
- Licence pro protection de l'environnement spécialité gestion et traitement des déchets, des sols et des eaux – Université d'Angers (49)
- Licence pro protection de l'environnement spécialité gestion et traitement des déchets, gestion et traitement des sols et des eaux – Université catholique de l'Ouest Angers (49)
- Licence pro protection de l'environnement spécialité gestion et traitement des eaux, boues et déchets – UFR d'Albi (81)
- Licence pro protection de l'environnement spécialité gestion et traitement des déchets – Université de Franche Comté Besançon (25)
- Licence pro protection de l'environnement spécialité métiers des déchets – IUT de Tours (37)

Pour connaître les poursuites d'études envisageables, consultez les guides régionaux "Après le Bac: choisir ses études supérieures" et "Après un Bac +2"

Où se former

Hérault (34)

Lycée Irene et Frederic Joliot Curie - Sète (Public) **A**

Tarn (81)

Lycée professionnel Marie Antoinette Riess - Mazamet (Public) **I**

I formation initiale

A formation en apprentissage

 Internat/ Hébergement possible

Pour en savoir plus

Retrouvez sur <https://documentation.onisep.fr/>

les publications disponibles (collections Diplômes, Dossiers, Parcours, Zoom sur les métiers, Pourquoi pas moi ?, Handi +)

Vous les trouverez au CDI de votre établissement ou au Centre d'Information et d'Orientation (CIO)

N'hésitez pas à rencontrer un psychologue de l'Éducation Nationale (PSY-EN).

